



assurancevie.com

Communiqué de presse

6 janvier 2016

ASSURANCEVIE.COM s'appuie sur les expertises de LYXOR pour lancer un nouvel outil d'aide à l'investissement à base d'ETFs

Assurancevie.com, le spécialiste de l'assurance vie et de l'épargne-retraite en ligne, poursuit sa stratégie visant à proposer une offre démarquante et de qualité, en mettant à la disposition des internautes un nouvel outil d'aide à l'investissement. Celui-ci permet de connaître gratuitement, sans versement minimum et sans contrainte d'investissement, les portefeuilles modèles des sociétés de gestion. Un premier partenariat a été signé avec Lyxor.

Dans le cadre de l'assurance vie, la gestion libre présente un certain nombre d'atouts. Le souscripteur est décisionnaire de ses investissements. Il pilote donc son allocation d'actifs et réalise lui-même les arbitrages. Ce mode de gestion s'adresse avant tout aux personnes autonomes qui sont averties aux marchés financiers. Mais pour celles qui souhaitent être orientées tout en voulant garder le contrôle de leurs capitaux, Assurancevie.com met à leur disposition gratuitement un outil d'aide à l'investissement. Il s'agit en fait d'allocations d'actifs modèles élaborées par les sociétés de gestion en fonction de l'environnement de marché et des convictions de leurs gérants. Ces portefeuilles types étant par ailleurs accompagnés et justifiés par un commentaire de gestion.

UN SERVICE À VALEUR AJOUTÉE GRATUIT ET SANS CONTRAINTES

Ces allocations sont accessibles **gratuitement** (clients d'Assurancevie.com ou non) et fournies à titre indicatif. **L'épargnant n'est donc pas obligé de suivre les allocations modèles.**

Ces allocations modèles ne sont pas figées dans le temps, elles peuvent être amenées à évoluer dans le temps. Pour être alertés des éventuels arbitrages effectués par la société de gestion, les épargnants doivent au préalable s'inscrire à la newsletter d'Assurancevie.com.

« Ces allocations modèles constituent une alternative à la gestion sous mandat ou bien encore aux FinTechs avec de nombreux avantages comparatifs. Elles sont gratuites, ce qui ne plombe pas la performance financière, et accessible sans versement minimum. Par ailleurs, l'assuré n'est pas contraint de suivre la grille d'allocation d'actifs et les éventuels arbitrages. Il peut donc suivre cet outil optionnel dans une démarche instructive », fait savoir Édouard Michot, président d'Assurancevie.com.

Cet outil d'aide à l'investissement est d'ores et déjà éligible aux contrats gérés par Suravenir :

- le contrat d'assurance vie Puissance Avenir*,
- le contrat de capitalisation Puissance Avenir Capi*,
- le contrat retraite Madelin Puissance Avenir Madelin*.

Prochainement, l'outil sera accessible à d'autres contrats d'Assurancevie.com.

Lyxor est la première société de gestion à proposer un portefeuille modèle composé exclusivement d'ETFs/trackers. Il a été établi par Florence Barjou, responsable adjointe du pôle de Stratégies de Gestion Actives chez Lyxor Asset Management. Elle est aussi en charge de la gestion Multi-Asset, où elle a la responsabilité de plusieurs fonds de performance absolue.

Pour découvrir dès à présent le portefeuille modèle de Lyxor, rendez-vous sur le site www.assurancevie.com !** D'autres structures devraient prochainement fournir leurs allocations d'actifs aux côtés de celles de Lyxor.

LES PARTENAIRES



Assurancevie.com est la marque Internet dédiée au grand public de JDHM Vie, un courtier spécialisé en assurance de personnes. Société Anonyme Simplifiée au capital : 2 200 000 € dont le siège social est situé 10, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro : 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n°E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Assurancevie.com s'impose en 2015 comme l'un des plus importants courtiers indépendants de l'assurance vie en ligne par le nombre de nouveaux clients et comme le leader de la collecte d'épargne-retraite sur internet. Contact presse : Lucie Portejoie : lportejoie@assurancevie.com



À propos de Lyxor Asset Management Group

Lyxor Asset Management Group (le « groupe Lyxor ») a été fondé en 1998 et se compose de 2 filiales ^{(1) (2)} du groupe Société Générale. Lyxor compte 600 professionnels à travers le monde gérant et conseillant 122,6 Mds € ⁽³⁾ d'actifs.

Le groupe Lyxor offre des solutions sur mesure de gestion d'actifs s'appuyant sur ses expertises en ETFs & Gestion Indicielle, Gestion Active & Multi-Gestion. Grâce à ses équipes de recherche, de gestion des risques et à son sens de la satisfaction client, les spécialistes de Lyxor s'efforcent d'offrir des produits aux performances durables à travers toutes les classes d'actifs. www.lyxor.com

(1) Lyxor Asset Management est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP98019.

(2) Lyxor International Asset Management est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP04024.

(3) Équivalent à 135,3Mds \$ - encours gérés et conseillés au 31 octobre 2015.

* Puissance Avenir et Puissance Avenir Capitalisation sont respectivement un contrat d'assurance vie et un contrat de capitalisation individuels de type multisupport. Puissance Avenir Madelin est un contrat d'assurance de groupe de retraite supplémentaire des professions non salariées de type multisupport.

Ils sont commercialisés par Assurancevie.com et gérés par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest.

**Ces portefeuilles modèles ne tiennent pas compte de la situation personnelle du client et ne constituent en aucun cas un conseil en investissement. Il est de la responsabilité du client de mettre en application ou non, tout ou partie de cette recommandation au sein de son portefeuille.

Contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Pour une liste des unités de compte, se reporter à la présentation des supports d'investissement des conditions générales des produits, disponible sur www.assurancevie.com.